



Saint-Jean-de-Losne,  
le 29/02/2024

N/Réf : CB/PB/24

Objet :

Vacance poste médecin coordonnateur

Madame, Monsieur,

Le poste de médecin coordonnateur de l'EHPAD « La Saône » à Saint Jean de Losne est vacant.

Au sein de l'EHPAD, le médecin coordonnateur exerce sa fonction à 50% minimum (17.5 heures) et 80% maximum (28 heures). Il organise son temps de travail après négociation avec la directrice de l'établissement. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de service de soins, et est responsable des soins dans l'établissement. Il est le lien entre les médecins traitants des résidents dans le cadre de la prise en charge du soin.

La collaboration avec la directrice de l'établissement est essentielle pour tout ce qui est de l'ordre de l'orientation et la philosophie du prendre soin dans l'établissement. A ce titre, il participe aux réunions d'encadrement, préside par délégation de la directrice la commission d'admission, et la commission de gérontologie. Il est un acteur privilégié lors de réunions concernant la prise en compte du soin. Il est membre de droit du CHS-CT et du Conseil d'Administration.

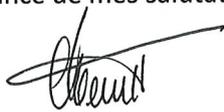
La rémunération nette est de 1 258.22 € avant prélèvement à la source (pour un 50%).

Si vous êtes intéressé, mais ne disposez pas du diplôme nécessaire, l'établissement peut prendre en charge financièrement la formation. A noter que le diplôme est obligatoire à la fonction de médecin coordonnateur à l'issue de 3 ans d'exercice effectif.

Je reste à votre disposition pour toutes informations nécessaires ou supplémentaires.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



  
Corinne BONVALOT,

Directeur

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle au Directeur de l'Etablissement

E.H.P.A.D. « La Saône »  
Place d'Armes – BP 30  
21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE  
Tél : 03.80.48.18.48 / Fax : 03.80.48.18.40  
E-mail : ehpad.lasaone@orange.fr